Conseil de quartier
Val-Bélair

Procès-verbal

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h
Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec

PROJET

Présences

Membres avec droit de vote :

M. Keven Bédard	Vice-président
M. Guillaume Côté	Administrateur
Mme Jeanne-Irène Ep Kissagne Koumo	Administratrice
M. Roberto Fortin	Président
M. Jean-François Picard	Trésorier
Mme Lucie Moisan	Administratrice
Mme Lyne Vézina	Administratrice

Absence

M. Frédéric Potvin	Administrateur

Autre présence

M. Stéphane Lachance	Conseiller du district électoral de Val-Bélair
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept personnes participent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

Conseil de quartier
Val-Bélair

Ordre du jour

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h
Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Adoption du procès-verbal de la séance de juin 2026	19 h 05
4.	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 6.1 Comités (sécurité routière, biodiversité) ■ 6.2 Transport en commun et circulation dans le quartier ■ 6.3 Suivis des résolutions (travaux asphaltage, Nouvelle étude de circulation, dos d'âne route de l'Aéroport, surveillance des chantiers, réfection chaussée du viaduc Ste-Geneviève) ■ 6.4 Voie réservée sur l'autoroute Henri-IV et enjeux de circulations ■ 6.5 Demande de rencontre \| Gestion du territoire et Prévention et qualité du milieu	19 h 40
7.	Affaires internes	20 h 20
8.	Correspondance et trésorerie ■ 8.1 État des revenus et dépenses ■ 8.2 Mise à jour du REQ	20 h 22
9.	Divers	20 h 27
10.	Fin de l'assemblée	20 h 35

PROJET

Conseil de quartier
Val-Bélair

Procès-verbal

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h
Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec

PROJET

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19 h. M. Thibeault effectue un rappel les règles applicables aux administrateurs pendant la campagne électorale provinciale

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté. Les membres conviennent d'ajouter notamment :

- un point concernant la nomination d'un secrétaire;
- le point 6.5 relatif à une demande de rencontre avec des représentants municipaux et le Collectif Canopée.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance de juin 2026

Des corrections mineures sont apportées au procès-verbal de juin 2026, notamment :

- la correction d'une formulation relative à l'enquête origine-destination;
- la correction de l'orthographe du nom de la rue Gaudar.

Le procès-verbal de la séance de juin 2026 est adopté avec corrections.

Résolution CQVB 26-CA-29

Sur proposition de Mme Lyne Vézina, dûment appuyée par M. Keven Bédard, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion de juin 2026 tel que rédigé avec les corrections susmentionnées.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Période d'information du membre du conseil municipal

M. Lachance présente plusieurs dossiers d'actualité.

Écocentre de Val-Bélair
L'ouverture de l'écocentre est reportée à la mi-novembre 2026 en raison de problèmes liés à certains plans du chantier et à des fournisseurs. Des travaux complémentaires seront réalisés en 2027. Un écocentre mobile sera offert le 10 octobre à l'Aréna Les Deux Glaces afin de desservir le secteur pendant la fermeture.

Réseau d'aqueduc
Un citoyen a signalé une baisse de pression d'eau dans le secteur de la rue de la Montagne-Edison. Le conseiller municipal a demandé des vérifications auprès des services concernés.

Sommet des aînés
Les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées à participer au Sommet des aînés 2026 qui se tiendra le 2 octobre.

Sécurité routière
Le conseiller municipal fait état d'une demande citoyenne concernant la sécurité à l'intersection des rues de l'Everest et de l'Empire. Un dossier a été transmis à la Ville afin que la situation soit analysée. Divers échanges ont également lieu concernant des nids-de-poule et l'entretien de certaines rues ainsi que des interventions des travaux publics.

5. Période de questions et commentaires du public

Les citoyens présents abordent plusieurs sujets, dont :

- le marquage des traverses piétonnes sur la rue de la Montagne Ouest;
- la signalisation et les limites de vitesse à proximité des écoles;
- la panne électrique planifiée par Hydro-Québec et les mesures de mitigation prévues;
- l'état de la chaussée sur diverses rues du quartier;
- le projet résidentiel Patates Plus, la croissance du quartier et les enjeux de circulation associés;
- la fluidité de la circulation sur le boulevard Pie-XI;
- la qualité et l'accessibilité du transport en commun à Val-Bélair.

Les membres rappellent que les préoccupations citoyennes portent principalement sur la capacité des infrastructures de transport à soutenir le développement résidentiel du secteur.

PROJET

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

6.1 Comités (sécurité routière, biodiversité)

M. Thibeault présente les programmes municipaux permettant aux conseils de quartier d'obtenir du financement pour des initiatives en sécurité routière et en biodiversité. Les membres conviennent de réfléchir à la création de comités et d'indiquer leur intérêt avant la prochaine rencontre.

6.2 Transport en commun et circulation dans le quartier

Un suivi est présenté concernant la résolution transmise au RTC.

Le RTC a répondu aux préoccupations soulevées par le conseil de quartier et divers ajustements ont déjà été apportés au réseau. Les membres souhaitent obtenir une mise à jour supplémentaire concernant les améliorations réalisées et celles qui demeurent à venir. M. Thibeault est en attente d'un retour du RTC pour une mise à jour de l'implantation des améliorations envisagées

6.3 Suivis des résolutions (travaux asphaltage, Nouvelle étude de circulation, dos d'âne route de l'Aéroport, surveillance des chantiers, réfection chaussée du viaduc Ste-Geneviève)

Nouvelle étude de circulation | Résolution CQVB 2026-CA-28
La demande de nouvelle étude de circulation est toujours à l'analyse par les services municipaux.

Réfection chaussée du viaduc de la Route Sainte-Geneviève | Résolution CQVB 2026-CA-25
Réponse du Service de l'ingénierie : Des travaux sont planifiés par le Service de la gestion des immeubles en septembre 2026 afin de réparer le pavage du tablier du pont de la route Sainte-Geneviève. Pour ce qui est des approches, aucun projet n'est planifié à court terme par le Service de l'ingénierie. Des interventions correctives ponctuelles de type "nids-de-poule" ont déjà été réalisées par le Service des travaux publics. D'autres interventions pourront également être effectuées au besoin, notamment si des enjeux de sécurité liés à l'état de la chaussée sont constatés.

Travaux asphaltage Montagne Est | Résolution CQVB 26-CA-24

PROJET

Réponse du service de l'ingénierie : Le Service de l'ingénierie a deux projets d'identifiés sur l'avenue de la Montagne Est :

- *Une réhabilitation de surface entre la rue de l'Élysée et la rue de Courtrai.*
 - *Un planage/pavage entre la route de l'Aéroport et la rue de l'Élysée puis entre la rue Courtrai et 42 m à l'ouest de l'intersection avec le boul. Pie-XI Sud.*
 - *Ces projets, qui sont déjà ciblés dans un bassin prioritaire de routes désuètes, sont envisagés à court terme.*
- *La priorisation des projets au Service de l'ingénierie est un processus rigoureux qui est effectué annuellement et qui dépend de plusieurs critères, notamment le niveau de désuétude et les budgets disponibles pour la pérennité des infrastructures.*
- *En attendant la réalisation d'un éventuel projet par le Service de l'ingénierie, des interventions correctives ponctuelles peuvent être effectuées, au besoin, par le Service des travaux publics s'il y a un enjeu de sécurité lié à l'état de la chaussée.*

Surveillance et chantiers asphaltage | Résolution CQVB 2026-CA-26
Les services municipaux demandent des exemples précis de situations problématiques afin d'assurer un meilleur suivi. Les membres transmettront la documentation pertinente.

Dos d'âne Route de l'Aéroport | Résolution CQVB 2026-CA-27
Réponse du STMI : Bonjour, la Ville de Québec est sensible à vos préoccupations en matière de vitesse ; cependant, nos critères d'implantation de seuils de ralentissement ne permettent pas l'aménagement sur des rues prescrites à 50 km/h.

Par ailleurs, le tronçon de la route de l'Aéroport situé entre la rue de Montolieu et la rue de l'Esplanade mesure 1,8 km, ce qui nécessiterait l'aménagement d'environ 25 seuils (et non pas seulement 2), pour maintenir une efficacité constante tout le long du tronçon.

Les membres souhaitent fournir des précisions supplémentaires puisque la réponse reçue ne portait pas exactement sur la demande formulée.

Développement résidentiel au nord de la rue de l'Etna
Des informations sont présentées concernant les travaux préparatoires liés à la phase 3 d'un projet résidentiel. La Ville confirme notamment que les accès au chantier devront s'effectuer par la route de l'Aéroport et non devant l'école de la Myriade.

6.4 Voie réservée sur l'autoroute Henri-IV et enjeux de circulations

Les membres discutent de la possibilité de réactiver ou de bonifier la voie réservée sur l'autoroute Henri-IV pour favoriser le transport collectif et le covoiturage. Une résolution pourrait être préparée pour une prochaine séance.

6.5 Demande de rencontre | Gestion du territoire et Prévention et qualité du milieu Programme de mobilisation à la sécurité routière 2026

Résolution CQVB 26-CA-30 : Demande de rencontre | Gestion du territoire et Prévention et qualité du milieu

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Val-Bélair souhaite assurer un suivi rigoureux du développement territorial, de l'aménagement urbain, de la gestion du couvert végétal, et donc, de la qualité de vie des résidents ;

CONSIDÉRANT QU'une vision concertée entre les acteurs municipaux et les organismes du milieu est essentielle pour un développement harmonieux du secteur ;

Proposé par M. Bédard et appuyé par M. Fortin, **IL EST RÉSOLU** : Que le conseil de quartier de Val-Bélair sollicite une rencontre formelle avec :

- Les représentants du Service de la gestion du territoire et de la qualité de vie ;
- Les représentants du Service de l'urbanisme, de la foresterie et des parcs ;
- Les représentants de l'organisme Collectif Canopée.
- Que cette rencontre ait pour objectif d'échanger sur les orientations d'aménagement, les initiatives de verdissement ainsi que les enjeux prioritaires du quartier Val-Bélair.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Affaires internes

Nomination d'un secrétaire
Considérant la nouvelle méthode de production des procès-verbaux à partir des enregistrements de séance, les membres procèdent à la nomination d'un secrétaire.

M. Guillaume Côté accepte sa mise en candidature.

Étant le seul candidat, il est élu par acclamation au poste de secrétaire du conseil de quartier.

8. Correspondance et trésorerie

8.1 État des revenus et dépenses

M. Picard informe les membres qu'il n'est toujours pas possible d'accéder au compte bancaire puisque la mise à jour du Registraire des entreprises du Québec n'est pas complétée. Aucun changement financier significatif n'est signalé depuis la dernière séance.

8.2 Mise à jour du REQ

M. Thibeault invite les membres à fournir les documents requis afin de compléter la mise à jour du Registraire des entreprises, étape nécessaire pour effectuer la transition des accès bancaires.

9. Divers

Les membres discutent d'une éventuelle résolution concernant l'élargissement du ponceau de la rue de Montolieu.

10. Fin de l'assemblée

À 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Fortin, dûment appuyée par M. Keven Bédard, il est résolu de procéder à la levée de la séance.

Roberto Fortin, président

PROJET